

C A N A D A  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES  
**MUNICIPALITÉ DE LAC-TREMBLANT-NORD**

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord tenue à la salle des Loisirs de l'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant au 144, rue du Couvent, à Mont-Tremblant, le samedi 10 mars 2018 à 11 h à laquelle assistaient :

Madame la Mairesse Kimberly Meyer

Madame la Conseillère :	Madame Louise Royer
Messieurs les Conseillers :	Monsieur Peter Richardson
	Monsieur Charles de Broin
	Monsieur Éric Lessard
	Monsieur Philippe Couture
	Monsieur Jean Cloutier

Assiste également à la séance Monsieur Martin Paul Gélinas, secrétaire-trésorier.

## **CONVOCATION**

La séance se tient selon les dispositions du *Code Municipal du Québec*. Tous les membres du conseil ayant été convoqués dans les délais fixés par le *Code Municipal du Québec*. Les membres présents formant quorum et consentant à la tenue de la présente séance, conformément au *Code Municipal du Québec*. Madame la Mairesse Kimberly Meyer, présidant la séance, la déclarant légalement convoquée, procède à l'ouverture de la séance.

### **1. Constatation du quorum**

À 11 h 11 le quorum étant atteint la séance est déclarée ouverte.

---

### **1. Résolution 2018-03-028 – Adoption de l'ordre du jour.**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin

Et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

1. Constatation du quorum et légalité de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance;
4. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2018;
5. Ratification des paiements exécutés par chèque;
6. Rapport de la Mairesse concernant les activités du conseil des Maires de la MRC des Laurentides;

7. Rapport de la mairesse concernant les activités du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant;
8. Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant;
9. Avis de motion :
  - 9.1. Règlement 2018-02 - Règlement concernant la collecte et le transport des matières résiduelles;
  - 9.2. Règlement 2018-03 – Règlement modifiant le règlement 2017-01 concernant la protection des plans d'eau;
10. Adoption de règlement : *Aucun*
11. Projets de résolution
  - 11.1. Appel d'offre pour pavage d'une partie du chemin Thomas-Robert;
  - 11.2. Autorisation d'une dépense supplémentaire de 25 000\$ pour les travaux de la station de lavage;
  - 11.3. Mandat à Monsieur Stéphane Martin;
12. Rapport des comités :
  - 12.1. Comité des finances et administration – états des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 28 février 2018
  - 12.2. Comité consultatif d'urbanisme –
    - 12.2.1 - Demande DPCOL180005- construction neuve, matricule 1623-15-7530, lot 5 011 318 du cadastre du Québec;
    - 12.2.2 Demande DPCOL180011 – Dérogation mineure, matricule 1523-97-6984, lot 5 011 255 cadastre du Québec;
13. Correspondance – aucune;
14. Affaires nouvelles – aucune;
15. Période d'intervention des membres du conseil;
16. Période de questions d'ordre générale aux citoyens;
17. Clôture et levée de la séance.

---

**3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance.**

---

**4. Résolution 2018-03-029 - Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 février 2018.**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire et du procès-verbal de la séance extraordinaire tenues le 10 février 2018 avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent en avoir pris connaissance :

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- a) QUE le secrétaire-trésorier soit, et il est par les présentes, dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 février 2018; et,

- b) QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 février 2018, soit, et il est par les présentes ratifié et adopté.

---

**5. Résolution 2018-03-030 - Ratification du journal de décaissement**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE RATIFIER le journal de décaissements pour la période du 1<sup>er</sup> février 2018 au 31 février 2018 et d'approuver et de confirmer les débours effectués pendant cette même période pour une somme totale de 83 160,09 \$.

---

**6. Rapport de la Mairesse concernant les activités du conseil des Maires de la MRC des Laurentides.**

---

**7. Rapport de la Mairesse concernant les activités du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant et dépôt de l'ordre du jour de la dernière séance de même que celui de la séance à venir.**

---

**8. Résolution 2018-03-031 - Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations au conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant.**

CONSIDÉRANT l'exposé de la Mairesse sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant et la position qu'elle entend prendre sur chacun de ces sujets, conformément à l'article 61, 2<sup>e</sup> alinéa de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations L. Q. c.29*;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE MANDATER la Mairesse ou le maire suppléant à prendre toutes les décisions qu'elle jugera appropriées sur les sujets énumérés à l'ordre du jour de la séance du conseil d'agglomération du 12 mars 2018, déposé par la Mairesse séance tenante, en se basant sur l'information présentée lors de la présente séance et ce, dans le meilleur intérêt de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord et de ses citoyens.

---

**9. Avis de motion :**

**9.1 Règlement 2018-02 - Règlement concernant la collecte et le transport des matières résiduelles;**

Avis de motion : Avis de motion est donné par Madame la conseillère Louise Royer à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, lors d'une prochaine séance le règlement 2018-02. Une copie du règlement contenant les frais proposés est déposée séance tenante et il en est fait une présentation.

#### **9.2 Règlement 2018-03 – Règlement modifiant le règlement 2017-01 concernant la protection des plans d'eau;**

Avis de motion : Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Charles de Broin à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, lors d'une prochaine séance le règlement 2018-03 modifiant le règlement 2017-01 afin de préciser que toutes les remorques servant à mettre ou retirer une embarcation à l'eau d'un lac de la municipalité, devra aussi être lavé de la même façon que l'embarcation. Une copie du règlement contenant les frais proposés est déposée séance tenante et il en est fait une présentation

---

#### **10. Adoption de règlements : *Aucun***

---

#### **11. Projets de resolution:**

##### **11.1 Résolution 2018-03-032 – Appel d'offre pour pavage du chemin Thomas-Robert**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles de Broin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE PROCÉDER à un appel d'offre afin d'obtenir des soumissions pour procéder au revêtement du chemin Thomas-Robert - section entre le chemin de Lac-Tremblant-Nord et le chemin des Martres.

---

##### **11.2 Résolution 2018-03-033 Autorisation d'une dépense supplémentaire pour les travaux de la station de lavage**

CONSIDÉRANT la résolution du conseil portant le numéro 2017-09-084 autorisant le coût des travaux de la station de lavage ;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de modifications des plans originaux, une somme additionnelle s'avère nécessaire afin de compléter les travaux ;

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Royer

D'AUTORISER une somme additionnelle de 25 000 \$ afin de compléter les travaux requis pour la station de lavage.

---

### **11.3 Résolution 2018-03-034 Demande d'utilisation du territoire par la municipalité adressée au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles la permission d'utiliser une partie du territoire aux fins d'aménager un sentier de randonnée pour la section du sentier du Centenaire compris entre le chemin Thomas-Robert et la montagne Verte;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mandater M. Stéphane Martin, coordonnateur – gestion du développement et services aux entreprises de la Ville de Mont-Tremblant pour signer la demande formelle et tous autres documents utiles à cette fin ;

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles de Broin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE MANDATER M. Stéphane Martin, coordonnateur – gestion du développement et services aux entreprises de la Ville de Mont-Tremblant aux fins de compléter et signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires et utiles aux fins de demander au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles la permission d'utiliser une partie du territoire aux fins d'aménager un sentier pédestre entre le chemin Thomas-Robert et la Montagne Verte.

---

## **12. Rapport des comités :**

### **12.1 Comité des finances et administration – états des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 28 février 2018.**

---

### **12.2 Comité consultatif d'urbanisme :**

#### **12.2.1 Résolution 2018-03-035 - Demande DPCOL180005-construction neuve, matricule 1623-15-7530, lot 5 011 318 du cadastre du Québec;**

CONSIDÉRANT l'ensemble des documents déposés par le demandeur;

CONSIDÉRANT que la demande respecte tous les objectifs et les critères prescrits par le règlement sur les PIIA;

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Cloutier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal accepte la demande de construction DPCOL180005- construction neuve, matricule 1623-15-7530, lot 5 011 318 du cadastre du Québec; PLTN, selon les plans et documents déposés au dossier du service de l'urbanisme, le tout sous réserve de l'obtention des autorisations et/ou des permis requis.

---

**12.2.2 Résolution 2018-03-036 - Demande DPCOL180011 – Dérogation mineure, matricule 1523-97-6984, lot 5 011 255 cadastre du Québec;**

Demande par Yoshiko Yashiro relativement au 2336 , Rive du Lac-Tremblant-Nord, afin d'autoriser un empiètement dans la marge latérale de 19,33 mètres;

La parole est donnée au public :

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été donné dans les délais requis concernant cette demande;

CONSIDÉRANT que le voisin touché par cette demande a personnellement reçu une copie de cet avis public;

CONSIDÉRANT que la situation d'empiètement a été causée de bonne foi;

CONSIDÉRANT que la dérogation respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT qu'il y a l'existence d'un préjudice sérieux pour le demandeur;

CONSIDÉRANT que le fait d'accorder la dérogation ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires voisins;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Charles de Broin,

ET ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :

D'ACCEPTER la demande de dérogation mineure numéro DPCOL180011, et de permettre le maintien du bâtiment principal à une distance de 10,67m de la ligne séparatrice des lots 5 011 255 et 5 011 256, tel que montré sur le plan de Jean Simon, arpenteur géomètre, daté du 25 janvier 2018 et portant le numéro 27 514 de ses plans et le numéro 2 284 de ses minutes.

---

13. **Correspondance** – *Aucune*

---

14. **Affaires nouvelles** – *Aucune*

---

15. **Période d'intervention des membres du conseil.**

---

16. **Période de questions d'ordre général aux citoyens.**

---

17. **Clôture et levée de la séance**

**Résolution 2018-03-037 - Clôture et levée de la séance.**

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est PROPOSÉ par Madame la conseillère Louise Royer

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la séance soit déclarée close et levée à 12 h 26.

---

Madame Kimberly Meyer  
*Mairesse*

---

Monsieur Martin Paul Gélinas  
*Secrétaire-trésorier*